

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : Composition culture générale
N° Anonymat : V250NAT1200309 Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 - 5730 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Composition de culture générale.

Dans une conférence prononcée en 1934 lors du congrès fondamental de l'IFLA, l'association professionnelle internationale des bibliothécaires, le philosophe espagnol Ortega y Gasset définissait le rôle du bibliothécaire comme étant d'orienter et d'accompagner les lecteurs dans "la jungle" que constituait selon lui une production d'écrits foisonnante et de piètre qualité. Ce point de vue, qui s'appuie sur un constat dont on peut bien sûr trouver des échos amplifiés dans la période actuelle, réunit la formule du conservateur des bibliothèques, essayiste et historien Michel Melot dans son ouvrage "la Sagesse du Bibliothécaire", en tout cas la première partie de celle-ci, qui énonce que "le choix est un devoir" ... pour ajouter toutefois "la censure un abus".

L'étude de cette citation demandera donc que l'on s'intéresse à la relation qu'il peut y avoir entre la possibilité du choix et la présence d'une censure - antagoniste ou complémentaire ? - dans la société, dans le rapport du lecteur ou de l'amateur de culture avec les œuvres, comme dans l'éthique

1... / 42.

et la pratique des professionnels des bibliothèques. Elle demandera aussi une attention constante à la polysémie de la notion de "choix", selon qu'on l'envisage comme le choix proposé (la sélection opérée) ou le choix que l'on laisse (la possibilité de choisir).

Nous venons dans une première partie que la notion de choix est indissociable du développement du livre imprimé - ainsi que de la construction des missions dévolues aux bibliothèques qui de l'Humanisme Renaissance aux Lumières l'accompagne-
pan, après avoir exploré ce qu'est la censure, s'interroger ainsi : qu'est-ce qui permet de distinguer un choix, devoir nécessaire, d'une censure, oppression abusive ? Dans une troisième partie, nous nous demanderons enfin si un phénomène de choix excessif, de profusion généralisée, par lequel on pourrait sans doute qualifier la période contemporaine, ne constituerait pas lui-même une censure, appelant d'autant plus la nécessité d'un choix, dans lequel Michel Melot voit d'ailleurs la Sagesse du Bibliothécaire, faite d'une attention modeste et bienveillante à la médiation envers ses lecteurs, et à la construction de choix éclairés.

La construction moderne du rapport au savoir, à l'information, à l'opinion et aux livres considérés comme en étant un vecteur de diffusion essentiel, procède en grande partie de l'essor de l'imprimerie et des bouleversements philosophiques, religieux, politiques, esthétiques qui suivent ainsi-ci ?.. 112.

des XIV^e et XV^e siècles. "Le choix est un devoir" semble être le mot d'ordre, d'abord implicite, de cette révolution technologique-là, comme on le comprend dans l'Histoire de la lecture de Roger Chartier - L'imprimé amène une pratique de lecture "extensive", fondée sur la possibilité d'avoir accès à une diversité d'ouvrages, et bientôt de thématiques, de points de vue, d'opinions, au contraire de la lecture "intensive" fondée sur un choix réduit entre peu d'ouvrages (au premier rang desquels la Bible), qui prévalait jusqu'alors - La lecture gagne aussi une diffusion auprès d'un plus grand public : c'est encore là la Bible, qui sous l'effet parallèle des développements de l'imprimerie et du luthéranisme qui appelle à un avoir une lecture directe et sans médiateur, donne la possibilité d'avoir une connaissance plus complète des textes religieux, et de développer un regard et un esprit critique.

Le choix est ainsi constitutif du développement de l'imprimé, il sera accentué dans les siècles suivants, avec l'essor de la littérature de colportage, incarnée par la Bibliothèque Bleue, où le développement des cabinets de lecture où naissent en partie les lecteurs informés qui constitueront l'opinion publique et l'esprit des Lumières. Celui-ci, défini par Emmanuel Kant dans Qu'est-ce que les Lumières?, serait la sortie de l'homme de sa minorité, l'entrée dans sa majorité d'âge dans laquelle Kant voit sa capacité à raisonner, acquise notamment grâce à la confrontation à la raison et aux idées promises par les livres, et à s'opposer à la tyrannie et à la bêtise de la foule : position philosophique dont on voit à quel point elle imprègne Michel Melot, considérant le choix comme un devoir, et la censure

comme un abus.

Elle imprègne avant lui, quoique d'une façon paradoxale, les premières conceptions de ce que doivent être les rôles d'une bibliothèque et d'un bibliothécaire, tels qu'ils apparaissent au XVIII^e siècle dans l'Advis pour dresser une bibliothèque de Gabriel Naudé, qui se plaçant dans point de vue de l'absolutisme royal, présente la bibliothèque et tout ce qu'elle contient de sciences, de raison et de savoir, comme l'anneau la plus utile et efficace au service du pouvoir du souverain.

Ce faisant, et alors que ce n'est pas l'objectif annoncé, il contribue au développement d'un puissant outil, ouvert aux inédits et à l'élite intellectuelle de l'époque, de développement de la connaissance, et donc de l'aspiration à l'esprit critique et à la liberté. "Le choix est un devoir, la censure un abus" semble donc un point de départ, d'abord implicite puis clairement assumé, du métier de bibliothécaire et de son rôle.

Si le choix est un devoir et la censure un abus, comment toutefoix distinguer l'un de l'autre?

Faire un choix n'est-il pas toujours exclure, appliquer une censure de fait?

Intéressons-nous en premier lieu à ce qu'est la censure et en quoi, initiée par un pouvoir politique ou religieux afin d'empêcher l'individer de penser par lui-même, et d'exclure certains savoirs ou connaissances, elle diffère du choix qui est en effet un élément central de la pratique du bibliothécaire, qui ordonne et choisit, on peut être amené à choisir, parmi l'infinité de la production qu'il a la charge de mettre à disposition et transmettre. La censure

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE

Epreuve matière : Composition culture générale

N° Anonymat : V250NAT1200309 Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 - 5730

Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

a pour but d'occultation, de répression, ce en quoi elle est le plus souvent l'onde de ses échecs ou de catastrophes à venir. Ainsi, la décision prise par l'administration du président Trump, aux Etats-Unis, de censurer, sur la base de mots-clés reprenant les obsessions idéologiques du pouvoir, concernant la lutte contre les discriminations et les enjeux climatiques, et afin de retirer leur financement à tout projet de recherche les évoquant, annonce à coup sûr de graves dégâts sociaux et environnementaux à venir. La censure contraint et joue contre la société, provoquant en retour une réaction de celle-ci : ainsi dans Les Grains du Figueur Sauvage, du cinéaste iranien Mohammad Rasoulof, c'est la prise de conscience par les deux fils du procureur du régime, de l'arbitraire et de la violence de la censure de celui-ci, qui provoque leur révolte. La censure a ainsi souvent comme conséquence d'irriter les esprits contre elle. Ainsi ce sont les ouvrages censurés de Vassili Grossman (Vie et Destin) ou Soljenitsine (L'Archipel du Goulag) qui ont contribué à former et éduquer une contre-société qui

vura et contribua à l'effacement du monde soviétique, à la fin des années 1980. Dans un autre d'ordre d'idées, c'est la fronde censure militaire lors de la 1^{re} guerre mondiale, qui provoquera la naissance en 1916 du journal d'investigation satirique français, le Canard Enchaîné, qui depuis lors met un point d'honneur à être le "poil à gratter" de tous les pouvoirs.

Cependant, qu'est-ce qui distingue cette censure, d'aut nous venons de montrer les abus, du choix dont, en lecture par exemple, la bibliothécaire se fait un devoir, conformément à la sagesse de Michel Melot : choisir pour exclure des ouvrages acquis ou mis à disposition des lecteurs, ceux qui prônent ou favorisent le climatisme, le raspi-rationalisme, l'incitation à la haine ? Ce faisant, et la ruse de la différence d'approche, la bibliothécaire tente de résoudre au mieux l'équation qu'il doit remplir, et que lui assigne parmi d'autres textes décrivant son éthique professionnelle, la loi Robert sur les missions des bibliothèques territoriales : celle d'assurer la pluralité des opinions à travers ses collections, tout en participant avec une exigence de rigueur et de rapport avec un état vérifié des savoirs scientifiques ou de la réalité historique, à une diffusion fiable et sûre du savoir et de la connaissance. Cette distinction est sans doute tout sauf évidente, l'urgence à réunir et mettre en perspective,

mais c'est dans la conscience de cette responsabilité,
et son attention à l'exercer au plus juste,
que le bibliothécaire distingue entre son droit de
choix, et l'abus qui constituerait une censure.

Si comme nous venons de le voir, le droit
que l'on offre et le choix que l'on fait
apparaissent comme droits du bibliothécaire,
que faire quand ce droit est excessif, étouffant,
paralysant? Quel devoir face à ce qui
pourrait être un abus de choix?

Le monde dans lequel nous vivons, lorsque
nous surfons sur une plateforme de télévision
à la demande ou regardons en librairie
les piles de la rentrée littéraire, semble
devoir rendre raison aux pensées critiques radicales
du siècle dernier, aux premiers rangs desquels
par exemple Guy Debord, qui dans La Société
du Spectacle, présentait celle-ci comme
une "immense accumulation de marchandises-spectacles",
où l'individu consommateur de culture et
d'information est aliéné aussi sûrement que
l'ouvrier face à la chaîne d'usine, ce
Géral Mercier, qui a perçu d'un constat
similaire dans L'Homme Unidimensionnel,
appelle face aux "faux besoins" et à la
"fausse rationalité" de la société de
consommation, à un "grand refus". Le monde
numérique ayant encore accentué ce constat,
le droit de choix doit-on le conserver ou doit-il être combattu?

Il est par exemple patent que le "faux"
choix généré par des algorithmes très peu transparents
a un rôle déterminant dans la dégradation
de la sphère publique aux États-Unis,
permettant notamment, y contribuant en

Tout cas, à la victoire avec Trump d'Elon Musk, manipulateur de ces algorithmes dans le cas de son réseau social, X, phénomène face auquel un choix est incanté, par ailleurs, de migrer vers des réseaux sociaux plus "ethniques"; c'est le sens de la demande Hello Quitté X, qui a conduit à la suite de l'élection américaine un certain succès. Face à la profusion du choix, parfois excessif, parfois truqué, et où l'on se voit parfois, le restreindre ou considérer différemment celui-ci n'est pas une casure, mais une hygiène philosophique et intellectuelle pour un autre rapport au monde: celui, plus apaisé, que popularise par exemple le sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa, dans ses ouvrages Accélération et Aliénation et Résonnance, Pour une sociologie d'un autre rapport au monde.

Dans cette profusion, et accès immédiat ~~de~~ tout par tous, le rôle du bibliothécaire, comme d'une certaine mesure du libraire, de l'enseignant, du journaliste ou de l'intellectuel évolue: le choix absolu confinant au non-choix, il s'agit bel et bien aujourd'hui d'accompagner le lecteur et plus généralement le public dans la "jungle" que décrit Ortega y Gasset. C'est aujourd'hui le rôle de la médiation, de plus en plus central, qu'elle s'incarne dans l'action culturelle, par ailleurs vantée également par Michel Melot, par les sélections, playlists, conseils de tout ordres donnés par le libraire ou le bibliothécaire. Comme elle s'incarne aussi simplement dans l'échange qui se lie en salle de lecture, entre bibliothécaire et lecteur ou entre lecteurs eux-mêmes - la médiation, enfin, enrichit l'œuvre

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : Composition culture générale
N° Anonymat : V250NAT1200309 Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 - 5730

Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

elle-même, en permettant d'explicité, d'approfondir les raisons du choix, qui amène à recommander telle œuvre plutôt que telle autre. Cela rejoint la belle notion de "passer", transmettre notamment par la critique de cinéma Serge Daney, qui, en nous racontant dans ses articles et chroniques de quelle façon, enfant de l'après-guerre, il découvrit le cinéma hollywoodien dans les salles de son quartier, nous communique ses choix esthétiques (ressentis par lui comme un devoir profond de transmission) enrichis de la façon dont ils s'élaborent et s'ancrent dans son expérience et ses intentions : ses choix, et bien plus qu'eux-mêmes.

Dans un autre de ses ouvrages, Des Archives considérées comme une substance hallucinogène, Michel Melot met un garde contre la volonté d'une conservation intégrale du passé, qui serait la tentation à la fois vaine et paralysante des archivistes, des historiens et peut-être des bibliothécaires. La problématique est la même, au autre également de la phrase que nous avons explorée : le

9.../12

choix considéré comme une tension entre ses deux sens, la profusion et la sélection. Nous avons vu qu'au contraire de la censure, de l'abus qu'elle constitue, cette tension se distingue à la fois par un volonté d'équilibre, et par sa visée : il ne s'agit pas d'empêcher la connaissance, ou d'exclure des textes considérés comme immoraux ou de faible valeur, mais bien plutôt d'accompagner le lecteur dans sa découverte souveraine, et conformément aux missions et à l'éthique professionnelle des bibliothécaires, constamment en mouvement et en interrogation.

Dans la Galaxie Gutenberg, Marshall McLuhan opposait celle-ci, née avec l'imprimé, qui a amené à la société un choix qu'accompagnait la rationalité de l'écrit, à la "Galaxie Mercator" dominante lorsqu'il écrivait, et maintenant dépassée par la Galaxie numérique où nous sommes. Galaxies de l'infini des choix, mais aussi d'un retour à la prédominance de l'affect, face aux quels il est permis de faire un souhait : que les professionnels de la culture, de l'éducation, de l'information, au rang desquels les bibliothécaires, poursuivent cette belle vocation décrite par Michel Melot dans la Sagesse du Bibliothécaire : orienter, apaisant et modestement donner public dans ses choix, loin de toute censure.

